



# Enquêtes publiques

## B.O. n° 8 du 23.02.2018

### Commune de Bagnes

#### Enquête publique

#### Amélioration de l'accès existant « Le Picolet » à Bruson

L'Administration communale de Bagnes, par son Service routes et cours d'eau, soumet à l'enquête publique, conformément aux articles 65 et suivants de la loi sur les routes du 3 septembre 1965 (révision partielle selon la loi du 2 octobre 1991), le projet d'amélioration de l'accès existant « Le Picolet » à Bruson.

Les documents peuvent être consultés auprès du Service routes et cours d'eau, bâtiment SIB, Place de Curala 5 au Châble, aux heures d'ouverture habituelles.

Les oppositions éventuelles à l'encontre de ces documents doivent être adressées par écrit et dûment motivées, dans un délai de 30 jours dès la présente publication, à l'adresse suivante :

Commune de Bagnes - Travaux Publics - SRCE - Place de Curala 5 - 1934 Le Châble VS.

Le Châble, le 23 février 2018

**L'Administration communale**